#### **RECITATION!**

Maître Sarko ayant défiscalisé Tout l'été Se trouva fort dépourvu Quand dans la rue, les fonctionnaires sont descendus.

Il alla crier misère Chez la BCE, sa banquière La priant de lui prêter Quelque grain pour les calmer.

Que faisiez-vous aux temps chauds?
Dit-elle à cet imposteur.
J'exonérais les nantis, ne vous déplaise!
Vous exonériez! J'en suis fort aise!
Et bien! Payez maintenant.



## **AVANCEMENT D'ECHELON**

Les CAPA qui étudieront l'avancement d'échelon dans le second degré se réuniront :

PEGC: Vendredi 30 Novembre

CPE: Mercredi 19 Décembre

Sopposer et proposer !

Profs d'EPS : Lundi 28 Janvier

Ch. Ens. EPS : Lundi 28 Janvier

PLP: Mardi 29 Janvier

Certifiés : Jeudi 31 Janvier

COP: Mercredi 30 Avril

MA: Jeudi 22 Mai

## **SUR L'AGENDA**

Permutations: Saisie des vœux jusqu'au 10/12/07

CAPA-SH: Inscriptions du 17/12/07 au 01/02/08

Mutations Inter 2° degré : Saisie des vœux jusqu'au

10/12/07

Promotions instituteurs: CAPD le 06/12/07

Demande congé de formation : jusqu'au 12:02/08

Stage Psychologue scolaire : inscription jusqu'au

07/12/07

Liste aptitude direction école : du 17/12/07 au

01/02/08

# LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les personnels de l'académie disposent d'une boîte de messagerie personnelle sur le serveur de l'académie de Grenoble.

Adresse de la forme :

Prenom.Nom@ac-grenoble.fr

Demande en ligne :

http://bal.ac-grenoble.fr

Pour recevoir les infos du SE-UNSA de l'Ardèche sur votre boîte de messagerie personnelle, il suffit d'envoyer un mél à :

07@se-unsa.org

## TR et TZR: "TRAVAILLE ET TAIS-TOI!"

Aujourd'hui, être TR ou TZR n'est vraiment pas une sinécure.

Si dans le premier degré ardéchois, les emplois provisoires affectés au remplacement sont une vraie bouffée d'oxygène, il n'en reste pas moins que la gestion "déconcentrée du dispositif" est loin d'être sans reproches. Pour le SE-UNSA, la gestion en autonomie dans chaque circonscription nuit aux collègues. Certains sont contraints de traverser tout le département pour assurer un remplacement. Une "supervision" générale du dispositif pourrait permettre d'éviter de telles aberrations.

Dans le second degré, la situation n'est pas meilleure. Dernièrement, le rectorat a demandé à une collègue agrégée (avec un enfant de 6 mois) d'effectuer un remplacement de 7h dans un lycée de la Drôme en plus du remplacement de 9h qu'elle effectue dans un collège ardéchois distant de 80 kms.

Sait-on à Grenoble que le pont du Teil est coupé ?

Quid du Grenelle de l'environnement et du prix du gasoil ?

Quid de la santé et de la vie de famille des collègues ?